



Retrouver une autre mutuelle

Par **Krista**, le **13/12/2007** à **10:26**

Bonjour,rnrnVoila il y a de cela 9 mois mon conjoint et moi avions une mutuelle, suite à un arrêt maladie de mon conjoint qui est tomber à 50% de son salaire,mon prélèvement s'est vu refuser. Par la suite nous avons pas pu remettre à jour nos prélèvements. Aujourd'hui la mutuelle me reclame ma cotisation à l'année mais ne pouvant pas la réglée entierement, un échéancier a ete mis sur une base de 6 mois. Le "hic", c'est qu'ils ne veulent pas me refaire partir mon contrat tant que ma dette ne soit pas totalement payée et me retrouve pour 6 mois sans mutuelle. J'aimerais savoir qu'elle moyen je pourrais avoir pour etre couverte car nous avons une petite fille de 8 mois, prendre une autre mutuelle a coté nous reviendrais trop cher en plus de regler ma dette en sachant que mon conjoint est le seul a travailler .rnrnMERci de me tenir au courant rapidement pour me sortir de cette situation.rnrnCordialementrnrnKrista